

# Les normes journalistiques à l'épreuve d'un débat engagé

Communication prononcée dans le cadre du colloque  
*Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ?*  
Université d'Ottawa  
9 mai 2010

**Hélène ROMEYER,**  
Maître de Conférences- Gresec (EA 608)

**Faïza NAÏT-BOUDA,**  
Doctorante, allocataire monitrice - Gresec (EA 608)

Le 18 mai 2007, Nicolas Sarkozy devenu chef de l'État, crée le « ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire ». Cette création suscite aussitôt de vives réactions de la part d'élus, d'associations et d'intellectuels qui dénoncent le lien fait entre identité nationale et immigration comme allant à l'encontre des valeurs et de l'histoire françaises: pétitions, manifestations et même démissions en font écho. Des faits qui, en toute logique, auraient dû trouver leur place dans la presse qui aurait dû (pu) relayer le débat.

Il s'agit donc ici de comprendre ce qui, pour nous, relève d'un paradoxe : alors qu'elle est considérée et se considère elle-même comme garante de la démocratie, la presse quotidienne d'information générale n'a pas ou peu relayé un débat dont le fondement même porte sur les valeurs démocratiques françaises. Les journalistes partagent pourtant une vision de leur profession comme rouage de la démocratie, voire comme agent actif de contre-pouvoir (Plenel 1996, Ramonet 1999). Or, il fut peu question de débats en dehors d'un traitement ponctuel et factuel.

Ce constat nous porte à questionner les pratiques professionnelles journalistiques afin de saisir ce qui, dans le poids des normes et des références professionnelles des journalistes, pèse sur le traitement journalistique de cette thématique<sup>1</sup>. Ainsi, plusieurs glissements (c'est-à-dire écarts par rapport à la norme journalistique de production) émergent et feront l'objet de la première partie. Ces glissements

constituent finalement des marges journalistiques, c'est-à-dire des espaces ou écritures inédits, contournant certaines normes professionnelles. En effet, l'hypothèse travaillée par ce texte s'appuie sur les travaux d'Yves de la Haye (1985) pour montrer que les normes professionnelles, qu'elles soient tangibles en termes de pratiques (les rubriques, les registres d'écritures, etc.) ou plus symboliques (« l'objectivisme en matière d'information »), pèsent sur l'écriture journalistique : elles banalisent les discours et dépouillent l'actualité de ses aspects contradictoires. Toutefois, nous soulignerons que la logique de marché des industries culturelles et médiatiques peut également être génératrice de marges journalistiques.

### **Glissements dans les pratiques journalistiques**

Le traitement journalistique de la création de ce ministère et du débat suscité révèle des pratiques journalistiques atypiques. Plusieurs évolutions marquant le glissement de la thématique vers des espaces, des supports ou des écritures innovants ont été repérées à travers une analyse de corpus couvrant la période du 1er septembre 2006 au 31 mai 2009. La première évolution concerne les catégories de presse ayant traité le sujet avec, pour les médias d'information générale, un premier glissement de la presse quotidienne d'information générale vers la presse hebdomadaire magazine. C'est ainsi que si le journal *Libération* aborde le débat autour de la question du ministère à 83 reprises, ou *le Figaro* à 125 reprises, le magazine hebdomadaire *le Nouvel Observateur*, pour la même période, y revient 367 fois. Le débat semble même échapper à la presse d'information générale pour se développer dans la presse spécialisée notamment culturelle : le magazine *Télérama* a couvert le sujet à 94 reprises dans des articles spécifiques, auxquelles s'ajoutent 16 critiques de productions culturelles et deux dossiers thématiques sur la question. Le récit d'un débat engagé semble donc plus facile dans un magazine culturel que dans un quotidien d'information.

Les glissements ne s'arrêtent pas aux catégories, mais touche également les supports de diffusion. À *Télérama* comme au *Nouvel Observateur*, le support en ligne du titre multiplie les sujets sur la question et permet de multiples approfondissements : dossiers thématiques, interviews d'intellectuels

et de personnalités en vidéo, carte interactive sur les flux migratoires, etc. Pour le *Nouvel observateur*, 75,6 % des articles du titre sont diffusés sur le site Internet. En outre, les sites Internet organisent des débats interactifs en donnant la parole aux citoyens; débats auxquels les versions imprimées non seulement encouragent à participer, mais se réfèrent au sein de leurs propres articles : le débat en ligne devient source pour le support papier. Et même au-delà puisqu'au *Nouvel Observateur*, l'impossibilité d'une expression directe des journalistes est contournée lorsque ces mêmes journalistes sont interviewés par leur collègue du web. Ce fut notamment le cas pour le rédacteur en chef et le spécialiste des affaires étrangères. Trois journalistes du titre sont les invités du Forum au même titre que des experts ou des personnalités politiques. On retrouve la même utilisation du web comme outil d'expression des journalistes du journal à *Libération* où la journaliste en charge de ce sujet affirme sur le blogue du journal écrit avoir longtemps hésité à être journaliste référent sur la question.

Le dernier glissement à l'œuvre concerne ainsi l'écriture journalistique. Au-delà de l'aspect quantitatif, il est curieux d'observer que la presse d'information générale ne s'est pas départie d'un ton « référentiel et prudentiel »<sup>2</sup> (de la Haye 1985) sur ces questions. En outre, à travers l'écriture journalistique, les rôles et les tons apparaissent : les journalistes ont adopté une posture prudentielle, révérencielle voire technocratique (de la Haye 1985), et ont multiplié les citations, interviews et témoignages d'intellectuels, de citoyens ou d'associations qui ont, eux, assuré le ton polémique. Cette utilisation d'un discours indirect n'est pas une nouveauté en matière de journalisme et la parole directe donnée aux citoyens est un outil qui s'est largement développé bien avant l'Internet, y compris en dehors du journalisme. Ce qui est intéressant ici c'est qu'une telle prise de parole renvoie à une vision procédurale de la démocratie fondée sur la confrontation d'opinions et la discussion. Or, la multiplication des interviews ou témoignages ne produit pas de discussion, en tout cas pas de façon synchrone. En dehors de l'Internet qui peut permettre un échange (mais qui y conduit rarement<sup>3</sup>), la confrontation n'est guère possible. Il nous semble donc que cette technique de discours délégué a moins pour objectif de contribuer à la confrontation des points de vue que de

contourner l'impossibilité qu'auraient les journalistes tenus de respecter objectivité et neutralité, à prendre position. En quelque sorte, les journalistes font dire à d'autres ce qu'ils ne peuvent exprimer. Pour preuve, les éditoriaux à la charge de journalistes aguerris et auxquels on a retiré toute velléité polémique (Riutort 2009).

### **Les marges journalistiques, ou le contournement des normes**

La presse généraliste se retrouve fortement contrainte par le poids des normes professionnelles et notamment la référence à la notion « d'objectivité ». Celle-ci est une norme d'écriture intériorisée par les journalistes comme fondement de leur identité. Elle renvoie à la fois aux notions de véracité, de neutralité des faits, mais aussi à la pratique de séparation des faits du commentaire (Neveu 2001). Yves de la Haye (1985) a montré que les registres prudentiel et révérenciel sont ceux qui déploient le plus de signes de neutralité. Dans le *Nouvel Observateur* entre 2006 et 2009, sur notre sujet, les tonalités prudentielle et révérencielle concernent 50 % des articles (respectivement 40 et 10), pour seulement 6 % de tonalité polémique<sup>4</sup>.

En contrepoint du traitement minimaliste de la presse d'information générale, des prises de position apparaissent dans l'espace public. Des formes d'engagement et de politisation émergent et se retrouvent sur différents supports. Ces expressions révèlent ainsi une large palette de formes d'engagement, du militantisme politique à des prises de conscience plus ou moins politisées; palette qui contraste avec le traitement « neutralisé » de la presse d'information générale. Or, ces formes d'engagement se développent sur des supports inattendus, et constituent ce que nous avons appelé des « marges », c'est-à-dire dans un type de presse ou de supports qui n'est pas considéré jusque-là comme porteur traditionnel de ces questions : presse magazine, spécialisée, etc. Les marges sont entendues au sens large, ne recouvrant pas seulement le rapport d'extériorité à la presse d'information générale, mais aussi toute écriture journalistique marginale par rapport à la pratique commune. Nous considérons sur cette question que le magazine *Télérama* incarne une de ces marges. Ce magazine, non dévolu au traitement de l'actualité s'est véritablement saisi de la question à travers ses supports

papier et web, et sur un ton plus polémique (42 % des articles) que celui du *Nouvel Observateur* (6%). Partant de critique culturelle pour monter en généralité, ce magazine a cristallisé le débat autour de la création du ministère et a imposé un personnage : Eric Zémour. Ce journaliste-chroniqueur-essayiste incarne la rupture provoquée par la re-légitimation d'un discours politique de droite, et, par effet mécanique, la politisation du discours journalistique. C'est à l'occasion de ses chroniques ou de la sortie de son livre, que le débat sur ce ministère est relancé dans *Télérama*. Et c'est parce qu'il se présente comme chroniqueur qu'Eric Zémour peut adopter une posture polémique.

### **La rupture de référentiel<sup>5</sup>** (Muller, 1995)

La re-légitimation politique des thématiques de l'identité et des valeurs nationales vient rompre un discours consensuel que partageaient jusque-là journalistes et hommes politiques sur la question de l'immigration et de l'identité nationale. Ce nouveau ton politique place les journalistes dans une situation de tension entre, d'une part, un discours politique très engagé, discours qui serait en rupture avec les valeurs républicaines, et, d'autre part, une norme professionnelle basée sur la « neutralité » les empêchant non seulement de commenter sur le fond, mais aussi de relater le débat tel qu'il se produit. Jusque-là, la question sensible de l'immigration était balisée à la fois dans le discours politique (rapport à la colonisation, à la décolonisation, à l'antisémitisme et au racisme) et dans le discours journalistique (rapport aux risques de dérives, à la stigmatisation des banlieues et des immigrés). Pour des raisons culturelles et historiques donc, mais aussi, politiques et professionnelles (la neutralisation du discours pour éviter l'engagement), ces deux univers partageaient un même référentiel, et ce d'autant plus qu'institutionnels et journalistiques sont généralement des « sources les uns pour les autres (Tumber et Schlesinger 1995). Cette matrice partagée a homogénéisé des discours dénués de toute forme d'engagement sur la question : le discours de la presse française était consensuel (tout en étant marqué politiquement), et en adéquation totale avec le référentiel politique. La rupture intervient lorsque la droite républicaine re-légitime des thématiques laissées jusque-là à l'extrême droite (la nation, le drapeau, l'identité nationale) et qu'elle introduit un

lien entre immigration et identité nationale. Tenus à un rôle d'observateurs, les journalistes se trouvent dans une situation paradoxale : rapporter un discours qu'ils subissent (discours politique engagé/neutralité journalistique), et relater un débat sociétal lui aussi politisé et engagé, tout en conservant leur devoir de neutralité. Dans le cas du traitement de la création du ministère en question, les journalistes ont donc été soumis aux faits, mais surtout, dépassés par les discours, le débat finissant par leur échapper. Placée dans l'impossibilité de traiter véritablement l'effervescence qui au-delà des faits s'est placée sur le terrain de l'idéologie, la presse d'information générale s'est contentée d'un traitement factuel et technique, et a laissé à d'autres le soin de « couvrir » le débat.

## **Conclusion**

Le poids des normes a donc empêché les journalistes de relater et relayer le débat provoqué par la création de ce ministère. Tout du moins dans la presse d'information générale et dans ses formes d'écritures traditionnelles. Le débat a par contre trouvé refuge dans des marges journalistiques. Celles-ci créant une forme de néo presse d'opinion.

Néanmoins, dans une situation fortement concurrentielle, certains des glissements repérés peuvent aussi s'expliquer par un marché à prendre, préserver ou consolider. Ainsi, si le changement de discours politique en période électorale renvoie explicitement à la conquête d'un marché, ce que nous avons appelé des « marges journalistiques », et notamment celles concernant les supports numériques ou l'émergence des supports culturels comme porteurs de débat, pourraient être analysées comme des stratégies de rattrapage sur le marché des industries culturelles et médiatiques. C'est dans ce sens que l'on peut interpréter l'intégration par les journaux d'information générale d'éléments issus du web, l'utilisation de vidéos ou des blogues : le rattrapage d'un débat qui leur a échappé.

## **Notes**

---

<sup>1</sup> Cette contribution présente les premiers résultats du séminaire *Journalisme et pratiques journalistiques* du laboratoire le Gresec, (EA 608, Université Grenoble 3, Stendhal).

<sup>2</sup> Consistant en « une citation de reconnaissance, d'adhésion, de filiation, de soumission » (de la Haye, 1985: 174).

<sup>3</sup> De nombreux travaux (Proulx et Granjon notamment) ont montré que les échanges sur Internet sont rares, nombre de questions restant sans réponses. Il s'agit plus de se mettre en scène, de s'exprimer que d'engager véritablement une discussion.

<sup>4</sup> 40 % tonalité révérencielle, 16% de tonalité prudentielle, 20% de tonalité technocratique, 18% de tonalité politique, 6% de tonalité polémique.

<sup>5</sup> Le terme de référentiel défini par Muller renvoie à un « espace de sens » délimitant les valeurs, les normes et les relations causales qui s'imposent comme un cadre cognitif et normatif pour les acteurs engagés dans la confrontation de leurs intérêts.

## Références

DE LA HAYE, Yves (1985), *Journalisme mode d'emploi*. Grenoble: La pensée sauvage, Ellug.

MULLER, Pierre (1995), « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », dans *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, p. 153-180.

NEVEU, Erik (2009), *Sociologie du journalisme*. Paris: La Découverte, Collection Repères.

PLENEL, Edwy (1996), *Un temps de chien*. Paris, Gallimard.

RAMONET, Ignacio (1999), *La tyrannie de la communication*. Paris, Galilée.

RIUTORT, Philippe (2009), « L'écriture d'un éditorial ou comment codifier le talent », dans *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, Paris, L'Harmattan, p. 136-149.

SCHLESINGER, Philip et Howard TUMBER (1995), *Reporting crime. The media politics of criminal justice*, Oxford, Clarendon Press.